

Compte-rendu de la réunion du 26/09/2018

Objet de l'audience :

L'objet de l'audience sollicitée en cette fin de septembre portait sur la mise en place des enseignements de spécialités, et notamment Humanités Lettres Philosophie.

Nous avons été reçus par :

- M. Loiseau, directeur du cabinet de Madame la Rectrice,
- M. Pérus, secrétaire général adjoint,
- M. Le Coquil, IA-IPR de philosophie
- Mme Lienhardth, doyenne de l'Inspection Pédagogique Régionale

Représentants de la Régionale d'Orléans-Tours de l'Appep :

- Abir Aïssa,
- Alain Champseix, Responsable de la Régionale,
- Jeanne Parent,

Cette réunion accordée, par Madame la Rectrice, a été l'occasion pour nous de faire remonter les inquiétudes que partagent bon nombre de collègues de philosophie, et de faire valoir l'importance, pour les élèves et pour les collègues, de voir la spécialité Humanités, Littérature et philosophie être proposée par tous les établissements de l'Académie Orléans-Tours.

La spécialité Humanité littérature et philosophie sera-t-elle proposée par tous les établissements ?

Nous avons, pour commencer, insisté sur l'importance du maintien d'une place conséquente de l'enseignement de la philosophie au sein du lycée, et ce, non pas uniquement du point de vue des professeurs qui verraient leurs services amputés par la disparition de la série L ; mais aussi et avant tout pour les élèves qui peuvent en tirer des bénéfices considérables, tant dans l'occasion qui leur est donnée d'approfondir leur culture que d'affermir la pratique d'un jugement réflexif et critique.

L'enquête proposée par l'APPEP aux anciens élèves de série L (dont la synthèse a été remise à chacun de nos interlocuteurs) montre, d'ailleurs, que bien qu'un certain nombre d'entre eux avaient des préjugés concernant cette discipline, beaucoup se félicitaient d'avoir pu bénéficier d'un enseignement de philosophie de 8 h. Après la disparition de la série L, la spécialité HLP pourrait donc constituer une occasion d'amoindrir cette perte pour les élèves et pour les enseignants, et permettre un approfondissement de leur pensée, qui ne saurait néanmoins équivaloir à la perte de l'unité de la classe de philosophie, ni s'y substituer.

On nous fait remarquer que nous avons manifestement « du mal à faire le deuil de la filière L ». Ce dont nous convenons puisque cette perte est irréparable.

À la question, la spécialité HLP sera-t-elle maintenue dans tous les établissements de l'académie, nos interlocuteurs affirment n'être « pas très inquiets » pour cette spécialité puisqu'elle **fait partie des sept que le ministère préconise de proposer dans tous les bassins de chaque Académie**, donc il serait probable que les chefs d'établissement aient à cœur de la proposer, au moins partout où existe déjà une/des terminales L. Nos interlocuteurs estiment même que cette spécialité est vouée à être « au cœur de ce nouveau système » étant donné son importance dans de nombreux cursus post-bac.

Deux réserves cependant :

- Si elle doit être présente dans tous les bassins, cela ne veut pas nécessairement dire que tous les établissements de ces bassins proposeront cette spécialité. Nos interlocuteurs nous ont rappelé que l'on pouvait tout à fait imaginer, dans le cas d'une grande proximité géographique, un partenariat entre deux établissements permettant aux élèves scolarisés dans l'un de suivre leur enseignement de scolarité dans l'autre et inversement.

Le ministère avait d'ailleurs évoqué la possibilité pour certains élèves de suivre certains enseignements de spécialité par le CNED dans le cas où la spécialité qu'ils veulent suivre n'est présente dans aucun lycée à distance « raisonnable » (nous avons d'ailleurs insisté sur notre inquiétude et notre réprobation face à cette proposition).

- Par ailleurs, même si elle est proposée, rien n'assure qu'elle sera maintenue partout.

On nous rappelle, en effet, qu'on « ne sait pas comment les usagers vont faire leurs choix ». Le choix de la spécialité dépendra à la fois des attendus de Parcours sup et des goûts des élèves.

Comment les élèves peuvent-ils choisir cette spécialité alors qu'ils ne savent pas ce qu'est la philosophie ?

La particularité de notre discipline, en effet, est que les élèves ne savent pas ce qu'est la philosophie, et il nous semble difficile d'imaginer des élèves choisir une spécialité dont une composante importante leur est inconnue et souvent source de préjugés (alors que ces mêmes élèves en reconnaissent volontiers les bénéfices a posteriori).

Non que nous souhaitions qu'un enseignement de philosophie soit proposé dès la 2nde : l'idée ne fait pas l'unanimité parmi les professeurs de philosophie et les divise franchement. Comme le rappelle en outre M. Le Coquil, cela ne remédierait en rien à « l'ivresse du choix » par laquelle chacun en passe dès lors qu'il s'engage pour l'avenir.

Il nous a donc été rappelé **l'importance du travail sur l'orientation en seconde**, auquel les professeurs de philosophie sont invités à participer largement afin d'informer les élèves sur ce qu'est la philosophie. L'un d'eux insiste sur la nécessité probable de se faire les « VRP de notre discipline ».

Réserves :

- Nos interlocuteurs reconnaissent que la **mise en place de cette information cette année sera compliquée par les délais très serrés** auxquels nous serons confrontés.
- Nous avons également fait remarquer que **l'information ne vaut pas enseignement et qu'informer les élèves de seconde ne suffira pas à leur transmettre ce qu'est la philosophie.**
- Nous avons enfin insisté sur le fait qu'**un élève de seconde ne sait généralement pas se positionner clairement quant à son avenir professionnel et manque de maturité afin de prévoir son choix de spécialités en fonction des attendus Parcours Sup.** Ses choix risquant d'être prématurément guidés par les attendus d'une orientation post-bac pour laquelle ils doivent se déterminer dès l'âge de 15 ans.

Comment s'organisera le choix des spécialités pour les élèves ?

Nous sommes informés que pour aider les élèves à se repérer dans leurs choix de spécialités et pour leur éviter de s'y perdre, le rectorat demandera aux établissements de proposer des « bouquets » de trois spécialités chacun. **Les élèves ne devraient pas choisir chaque spécialité indépendamment, mais bien un bouquet de trois spécialités.** Ces « bouquets » devraient être demandés aux établissements en décembre : après la fixation par le rectorat de la carte des spécialités.

Nous avons avoué notre **étonnement et notre déception face au couplage exclusif de la philosophie avec les lettres**, alors même qu'un couplage avec d'autres sciences humaines ou disciplines scientifiques serait tout aussi légitime, et évoqué notre crainte de **voir la philosophie enfermée dans une dimension purement littéraire qui ne saurait évidemment rendre compte de sa dimension « universelle » sur laquelle le ministère insiste pourtant.**

Nos interlocuteurs nous ont répondu que la réforme s'inscrivant dans une volonté de casser les filières, **les autorités académiques devraient « veiller à ce que les bouquets proposés n'inscrivent pas la spécialité HLP uniquement dans des bouquets à seule vocation et dominante "littéraires" ».** Le dialogue de la philosophie avec d'autres disciplines se ferait donc au sein du bouquet (et non au sein de la spécialité).

Un guidage ministériel devrait bientôt préciser la manière de recueillir et répondre aux choix de spécialités des élèves.

Comment s'organisera cette spécialité ?

Nous avons également demandé si un **cadre national** était envisagé pour répartir les heures et les tâches entre les professeurs de philosophie et les professeurs de lettres, insistant sur notre crainte de voir les répartitions horaires livrées aux arbitrages locaux si tel n'était pas le cas : risque de pressions auprès des chefs d'établissement et lobbying de tous ordres.

Il nous a été dit que cela irait « **à l'encontre de l'esprit de la réforme** » et que « **ce choix ne pourrait se faire qu'au sein des établissements en fonction de leurs ressources humaines** ». D'ailleurs, « l'esprit de la réforme étant de casser les frontières entre les disciplines », il nous est dit **qu'il serait tout à fait envisageable que cet enseignement « qui n'est pas une discipline, mais bien un enseignement interdisciplinaire, tout comme l'EMC ou ISN » soit enseigné entièrement par un professeur de lettres ou entièrement par un professeur de philosophie** (notamment « dans le cas extrême » où seul un enseignant de philosophie ou seul un enseignant de lettres serait disponible pour le faire au sein d'un établissement). Un enseignant de philosophie l'enseignerait alors à travers « un prisme philosophique » tandis qu'un enseignant de lettres l'enseignerait à travers « un prisme littéraire ».

Quel serait l'impact de la réforme sur nos services ?

Nous avons également insisté sur les inquiétudes que la réforme, de manière générale, soulève quant à nos services.

Nos interlocuteurs nous ont assuré **que le passage à 4 h pour tous les groupes du tronc commun absorberait une grande partie des heures de L perdues**, et que les prospectives montraient que même si les enseignants de philosophie n'enseignaient qu'1 h 30 (sur 4) en HLP en première et 2 h en terminale (sur 6), nous aurions « **a minima le même nombre d'heures** ».

Nous avons également indiqué **que l'enseignement en tronc commun** présentait le risque de voir se former **des groupes très hétérogènes**, difficiles à gérer pour les enseignants, mais également le risque d'un **alourdissement de notre charge de travail** : si tous les groupes que nous avons en charge sont des groupes de 35 élèves, il sera complexe d'assurer une correction toujours à la hauteur de notre mission d'accompagnement à l'égard des élèves. Il faudra compter un minimum de 140 élèves pour un service d'agrégé, et 185 pour celui d'un certifié.

Nous avons eu, face à cette inquiétude, deux réponses qui peuvent sembler paradoxales :

- M. Le Coquil nous a assuré qu'il faudrait veiller à une régulation des services et qu'un dialogue avec les chefs d'établissement serait établi afin de ne pas trop surcharger les services des collègues.
- Mais il nous a également été dit que la répartition des moyens dans les DHG se ferait sur la base d'une division du nombre d'élèves de chaque établissement par 35 (ou un nombre approchant), ce qui rendrait la répartition « plus égalitaire qu'elle ne l'est aujourd'hui compte tenu des disparités entre les séries ».

Quelles seront les conséquences du passage de 3 spécialités en première à 2 en terminale ?

Même si les épreuves de philosophie de spécialité étaient conçues d'une manière différente de celles du tronc commun, la rigueur qu'elles supposent, malgré l'intérêt qu'elles représentent, aussi, par là-même, pourrait pousser bien des élèves à opter pour la solution de facilité. Pourquoi ne pas choisir une spécialité plus « rentable » en terme de points au baccalauréat ? Ils pourraient, au demeurant, se le demander déjà dès la classe de Seconde. Il nous semble à ce titre que **le choix de la spécialité HLP en 2nde, puis sa pérennité de la 1ère à la terminale risquent d'être fragilisés** voire mis en péril par la méconnaissance que les élèves en ont, et par le pseudo calcul de rentabilité qu'ils pourraient opérer. Faute d'être massivement choisie puis maintenue en terminale, HLP risque de disparaître de fait de l'offre des établissements. Sauf à « forcer » ou à guider le choix des élèves, ce qui semble contraire aux effets d'annonce du ministère où chacun se verrait libre de construire son parcours.

Face à cette question, nos interlocuteurs reconnaissent qu'il y aura « **un effet entonnoir incontestable** », et que ce risque est présent pour toutes les disciplines et pas uniquement pour la spécialité HLP.

Ils assurent également que les autorités académiques veilleront à ce que cela s'organise dans l'intérêt des élèves, et ne se transforme pas en bataille entre disciplines que ce soit auprès de l'administration pour obtenir les heures ou auprès des élèves (en les surnotant ou par le biais d'autres manœuvres), tout en ne doutant pas « que le professionnalisme des enseignants les empêcherait de se livrer à de telles méthodes »

Quid du coefficient de la philosophie et de la place de la philosophie dans ce nouveau système ?

Nous avons rappelé notre inquiétude quant au fait que :

- Le poids qu'aura la philosophie en termes de **coefficient dans le tronc commun sera inférieur** à celui qu'il a actuellement en S (8 % contre 9 actuellement).
- La philosophie est **la seule des disciplines qui ne sera pas prise en compte dans les dossiers Parcours Sup** (en dehors des 10 % de contrôle continu).

En ce qui concerne les coefficients, il nous est expliqué que la philosophie étant dans le tronc commun, il a fallu proposer un poids moyen (forcément moins élevé qu'en ES ou en L). Quant à Parcours Sup, on nous explique que « l'épreuve de baccalauréat de philosophie, ne comptait déjà pas actuellement », et que le plus important dans les dossiers, ce sont les bulletins et ses appréciations : cela ne changerait donc « pas grand-chose ».

Nous rétorquons **qu'il serait logique que le coefficient soit en rapport avec l'investissement demandé aux élèves**. Le travail intense et formateur qui leur est demandé en philosophie, profitable même au-delà de la discipline, mérite d'être reconnu.

Quid du programme de la spécialité HLP ?

Nous avons évoqué nos inquiétudes quant aux « fuites » ayant trait au programme de la spécialité HLP. Nos interlocuteurs nous ont conseillé de nous **méfier des anticipations des éditeurs**.

Nous avons également manifesté notre étonnement face au fait que, dans les notes du CSP, la spécialité se présente comme un « approfondissement » : comment les élèves pourraient-ils approfondir, dès la première, une discipline qu'ils ne découvriront qu'en terminale ? Et **comment cela pourrait-il être un approfondissement que ce soit de la littérature ou de la philosophie si la spécialité HLP est un enseignement qui peut potentiellement être enseignée sans l'intervention d'un professeur de philosophie ou sans l'intervention d'un professeur de lettres ?**

Il nous a été dit que :

- La spécialité HLP n'est pas une spécialité de philosophie ni de littérature. Le programme ne formera donc pas un tout organique avec le programme de tronc commun. Il faudrait donc **« redéfinir ce que l'on entend par approfondissement »** en intégrant bien que **« la spécialité HLP n'est pas une discipline mais un enseignement interdisciplinaire »**.
- De fait, « on pourrait très bien imaginer un programme orienté vers la découverte de la philosophie en première » (pour ce qui concerne la dimension philosophique de la HLP), et vers un approfondissement en Terminale ; ce qui officialiserait la pratique déjà très répandue de proposer une initiation à la philosophie en première.

En attente des programmes.

Il est à noter que sans avoir de programmes officiels, ni d'informations concernant l'évaluation des futures épreuves de HLP et de philosophie ; il était très difficile pour nos interlocuteurs de répondre concrètement et complètement à nos questions.

Nous nous sommes nous-mêmes trouvés dans la position paradoxale et difficile de « défendre » un enseignement dont on ne sait pas ce qu'il sera et dont la mise en place sonne le glas de la terminale L où notre enseignement pouvait donner toute sa mesure.

L'entretien aura duré 1 h 15. Nous le clôturons en remerciant nos interlocuteurs de nous avoir écoutés, et espérons vivement en avoir été entendus.